



*Communiqué de presse  
Paris, le 16 juin 2016*

## **Grand Paris : Le CIN du « Corridor aéroportuaire » devient « Porte nord-est du Grand Paris » Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a présidé le deuxième Comité de pilotage**

Comme annoncé par le Premier ministre, Manuel Valls, lors du CIM (Comité interministériel) sur le Grand Paris en octobre 2015, l'État et les collectivités locales se dotent d'outils d'intervention, les CIN (Contrat d'intérêt national), pour aménager des secteurs prioritaires en Île-de-France.

Les CIN définissent une stratégie partenariale pour un territoire donné et donnent un cadre précis de l'action à mener.

**Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Jean-François Carencu se félicite que, deux mois après la réunion inaugurale de son Comité de pilotage, le CIN du Corridor aéroportuaire change de braquet.**

### **Un projet regroupant 70 communes**

Sous la présidence de Jean-François Carencu, le Comité de pilotage, comprenant les représentants de la Région, des départements de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise, les présidents des intercommunalités Roissy Pays-de-France, Plaines-et-Monts-de-France et Terres d'Envol, les maires du territoire, les grands opérateurs publics et des acteurs économiques, a décidé de donner une ambition nouvelle au CIN.

Initialement prévu pour un territoire comprenant 21 communes entre les aéroports du Bourget et de Roissy Charles de Gaulle, les partenaires ont convenu d'étendre le champ d'action aux trois intercommunalités de Paris-Terre d'envol, Roissy Pays-de-France et Plaines-et-Monts-de-France.

C'est donc à l'échelle de 70 communes que se met en place une gouvernance à même d'exploiter tout le potentiel du Grand Roissy, qu'il s'agisse du dynamisme économique d'une ville aéroportuaire de visibilité internationale ou de l'amélioration de la qualité de vie.

La réunion a permis de confirmer les objectifs et les modes de collaboration, adaptés à la nouvelle échelle du CIN, et de déterminer un calendrier pour la suite des travaux, **dans l'objectif de signer le contrat en octobre prochain.**

### **Cinq grands chantiers pour le CIN Porte nord-est du Grand Paris**

Les objectifs sont donc stabilisés autour de quatre chantiers :

#### **➤ les transports et la mobilité**

Avec une forte dépendance du territoire à l'automobile, 80 % des liaisons domicile-travail effectuées en voiture individuelle sur la plate-forme de Roissy et un important flux de poids lourds généré par l'activité logistique, à Roissy comme au Bourget, le développement du corridor connaît déjà des phénomènes de saturation.

Au vu des perspectives ambitieuses de développement d'activités, le développement de la Porte nord-est du Grand Paris n'est soutenable qu'à condition d'assurer la réalisation des infrastructures indispensables et de raisonner en termes de « mobilité », en explorant des modes de services innovants.

➤ **la promotion et l'attractivité du territoire**

Les acteurs de la Porte nord-est du Grand Paris souhaitent tirer parti du positionnement d'un territoire « porte d'entrée vers le monde » dont la réussite repose sur la capacité à générer et gérer des échanges et des flux.

Afin de renforcer la compétitivité du pôle aéroportuaire, le CIN œuvrera à rendre plus lisible le territoire et à offrir des garanties accrues au monde économique.

➤ **l'emploi et la formation**

Le pôle d'emploi du Grand Roissy-Le Bourget s'est considérablement renforcé en trente ans. Il représente aujourd'hui 259 400 emplois, soit 6 % du total francilien.

Il convient, pour territoire de la Porte nord-est du Grand Paris, d'assurer le lien entre le développement et les logiques d'employabilité locale pour assurer une meilleure articulation entre les formations et les filières économiques.

➤ **la valorisation des espaces ouverts**

Les partenaires du CIN souhaitent passer d'une vision statique de préservation des espaces naturels et agricoles à une vision dynamique de valorisation. Cette approche permet une meilleure protection. Elle consiste à :

- conforter la place de l'économie agricole sur le territoire du Grand Roissy, et accompagner ses mutations éventuelles ;
- valoriser les loisirs et le tourisme ;
- limiter la consommation d'espace.

### **Huit grands secteurs pour le CIN Porte nord-est du Grand Paris**

Afin d'améliorer la qualité et la cohérence des projets, les futurs signataires conviennent de gouvernances spécifiques à l'échelle de sept grands secteurs de projets :

- Roissy nord (qui pourra faire l'objet d'une OIN) ;
- le pôle de Roissy Charles de Gaulle ;
- le pôle métropolitain du Bourget ;
- le Triangle de Gonesse ;
- l'ancienne usine de PSA / Paris nord 2, Aérolians ;
- Terres d'Avenir (au cœur de l'Etablissement public territorial Terres d'envol) ;
- l'axe du Parisis (Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, Arnouville, Gonesse, Bonneuil-en-France) ;
- l'arc Louvres, Goussainville, le Thillay, Roissy, Vaudherland.

Ces secteurs, regroupant plusieurs opérations d'aménagement et de transport et plusieurs maîtres d'ouvrage, partagent des enjeux communs de desserte et de programmation et constituent un enjeu important pour le développement de la région capitale.

Le CIN permettra de coordonner chacun de ces pôles de projet pour répondre à ces enjeux communs. C'est bien une gouvernance collective qui se met en place.

### **Contact presse**



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

Twitter : [https://twitter.com/prefet75\\_IDF](https://twitter.com/prefet75_IDF)

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>